

Québec, le 21 juillet 2017

Nous avons bien reçu votre demande d'accès à l'information transmise par courrier électronique le 3 juillet 2017 visant à obtenir copie des documents suivants :

- Budget(s) prévu(s) pour la promotion, le marketing, la publicité (ou toute stratégie de visibilité) du Musée national des beaux-arts du Québec de 2012 à ce jour;
- Montants d'argent dépensés pour la promotion, le marketing, la publicité (ou toute stratégie de visibilité) du Musée national des beaux-arts du Québec de 2012 à ce jour;

Le tout devant inclure les dépenses liées aux impressions de document ou de supports visuels.

Vous trouverez ci-joint un tableau comportant les données demandées.

Nous désirons vous fournir quelques informations additionnelles au sujet de la présentation des informations transmises :

- Les données vous sont fournies par exercices financiers du Musée, telles que traitées par notre système comptable (1<sup>er</sup> avril au 31 mars de chaque année);
- Les données pour l'exercice financier en cours depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 vous sont présentées sous forme de budget initial uniquement.
- L'exercice financier 2016-2017 représente une période exceptionnelle pour le Musée national des beaux-arts du Québec, qui a procédé à plusieurs démarches de publicité et de promotion relatives à l'inauguration de son nouveau pavillon Pierre Lassonde, ouvert au public depuis le 24 juin 2016.

— **B**  
— **M** — **A**  
— **N** — **Q**

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Nous joignons en annexe copie d'une note explicative concernant vos recours.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

MICHÈLE BERNIER  
Conseillère juridique

p. j. (2)